



## Conseil Régional de l'UNSS

15 Janvier 2019

### Déclaration du SE-Unsa

Ce conseil régional se tient après la période électorale pour les professionnels de l'Education Nationale.

Avec 21,60% de votes exprimés et un gain de 4185 voix par rapport à 2014, l'UNSA Éducation reste la 2<sup>ème</sup> organisation de l'Éducation nationale. Dans un scrutin marqué par une grande stabilité, l'écart de représentativité avec la première organisation se réduit encore. Un nombre plus important de collègues sont venus conforter notre syndicalisme réformiste.

Notre travail depuis 4 ans, notre volonté de proposer pour progresser, notre exigence de proximité avec nos collègues, prennent ainsi, par ce soutien, tout leur sens.

Un soutien à notre projet qui conjugue notre ambition pour un système éducatif plus juste avec notre détermination à améliorer les conditions de travail de nos collègues.

Le SE-Unsa a toujours fait le choix d'un syndicalisme différent, éloigné de la posture et du « tout ou rien », choix exigeant approuvé par encore plus de collègues.

Plus spécifiquement au corps des professeurs d'EPS et chargés d'enseignement d'EPS, ces élections 2018 ont permis au SE-Unsa de doubler nos sièges à la CAPA EPS de Poitiers.

Je tiens également à faire connaître la note d'ambiance de cette période électorale. Tout au long de la campagne, le SE-Unsa est guidé par le sens de l'intérêt collectif. Le SE-Unsa regrette que les rencontres UNSS donne lieu à une expression syndicale hors de propos. Rappelons que l'UNSS est au service de l'ensemble des élèves. Pour le SE-Unsa ce n'est pas le lieu de manifester son appartenance syndicale ni d'y faire du prosélytisme.

Plusieurs rectorats ont déjà reconnu et regretté de tels agissements, qui imaginerait la même chose lors d'un Rallye Mathématique par exemple ! Nous tenons au SE-Unsa à dénoncer, ici, ces pratiques loin de notre vision du syndicalisme ouvert que nous portons, et loin de toute valeur que, nous professeurs, voulons et devons transmettre à nos élèves, futurs adultes dans une société du savoir vivre ensemble, du savoir accepter l'autre et son opinion. Pour nous au SE-Unsa, une société libre et riche de pluralité d'opinions est la meilleure protection contre tout enfermement dogmatique.

Pour revenir à l'actualité de la profession, qui elle ne s'est jamais arrêtée durant la campagne, je tiens à évoquer la publication des 730 postes offerts au Capeps pour la session 2019, soit 650 pour l'externe et 80 pour l'interne. C'est 30 postes de plus qu'en 2018 sur ces deux concours.

Le SE-Unsa avait dénoncé haut et fort la coupe sévère des postes en 2018, d'abord à travers un communiqué de presse commun avec l'Anestaps, puis lors de différentes audiences au cabinet du ministre.

Dans un contexte d'annonces de projets pour l'Ecole, soutenus par la dynamique Paris 2024 et la volonté de notre président d'augmenter considérablement la pratique sportive en France, il était paradoxal de baisser le recrutement d'enseignants d'EPS.

Pour le SE-Unsa, cette augmentation représente une bonne nouvelle pour les 6565 candidats, plus nombreux qu'en 2018 (+329 candidats), preuve une fois de plus que le degré d'engouement pour le métier est intimement lié à l'offre d'emploi et que toute politique qui prétend vouloir rendre le métier plus attractif ne peut honnêtement plus ignorer ce levier.

Cette hausse est aussi capitale pour l'Ecole et ses professionnels qui portent pour les élèves des enjeux de bien-être, confiance en soi et respect, indispensables à une société du savoir vivre ensemble et pour une pratique après l'école et tout au long de la vie.

Eduquer physiquement et sportivement un élève ne se réduit pas à lui faire découvrir et pratiquer une activité, c'est avant tout l'accompagner dans des expériences corporelles individuelles et collectives, faisant appel à une connaissance de son corps, une maîtrise et une acceptation de soi et de l'autre, et cela ne va pas sans un nombre limité d'élèves par classe.

Le SE-Unsa regrette toutefois que ces hausses aux Capestes externe et interne ne compensent qu'à hauteur de 27% la suppression du Capestes réservé.

Concernant ce conseil régional, Le SE-Unsa s'inquiète de la diminution du nombre d'animateurs d'AS (-15 animateurs sur 1 an), la mise en place de la deuxième heure supplémentaires risque d'accentuer davantage ce phénomène et de nuire à l'offre proposée aux élèves.

Une offre qui s'est élargie pour s'intéresser à tous les élèves, notamment avec une augmentation de la pratique féminine depuis 5 ans.

Je terminerai enfin par le sujet au cœur de l'actualité éducative depuis plusieurs mois désormais, les programmes au lycée. Si au SE-Unsa, nous partageons les finalités des futurs programmes d'EPS, nous déplorons le faible nombre d'heures consacrées à l'enseignement obligatoire comme le refus de création d'une spécialité EPS comme nous le demandons depuis le début des discussions.

Compte tenu des enjeux importants portés par l'EPS et que j'ai cités précédemment, l'objectif de favoriser la pratique après l'école et tout au long de la vie devra nécessairement trouver un soutien toujours plus grand auprès du sport scolaire, notamment chez les filles où le décrochage est toujours inquiétant.

Je vous remercie de votre attention.

**Perrine PROST**  
**Pour le SE-Unsa**

